



Saint-Constant

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que requis par le décret 102-2021 du 5 février 2021 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mercredi 24 mars 2021 à 19h00, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Adoption du règlement numéro 1706-21 décrétant une dépense de 10 774 879 \$ et un emprunt de 10 774 879 \$ pour des travaux de reconstruction de rues, de construction d'un réseau pluvial, de bordures et/ou trottoirs, de réhabilitation d'égout sanitaire, de remplacement de l'aqueduc, de remplacement de l'éclairage existant et de réaménagement des emprises sur les rues : Duchâtel, Delorme, Dorion, Delage, Dublin, 4^e avenue, 6^e avenue et 7^e avenue et construction du poste de pompage des Pins et de ses accessoires;
2. Autorisation de signatures – Convention d'exploitation du Complexe aquatique de Saint-Constant entre la Ville de Saint-Constant et Centre aquatique de Saint-Constant Inc.;
3. Autorisation de signatures – Protocole d'entente entre la Ville de Saint-Constant et Centre aquatique de Saint-Constant Inc. – Subvention pour le rayonnement des activités de loisir;
4. Octroi de contrat de gré à gré – Achat d'une borne autoprêt pour la bibliothèque et affectation au fonds de roulement;
5. Octroi de contrat de gré à gré – Achat d'une découpeuse laser pour la bibliothèque;



Saint-Constant

6. Octroi de contrat de gré à gré – Œuvre d'art au Centre municipal;
7. Soumissions – Fourniture et installation de revêtement de sol;
8. Demande de dérogation en zone inondable auprès de la Municipalité régionale de comté de Roussillon – Construction d'une nouvelle passerelle piétonnière traversant la rivière Saint-Pierre à la rue Saint-Joseph;
9. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 22 mars 2021.



Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : greffe@saint-constant.ca

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.